

LICENCE PROFESSIONNELLE "SANTÉ" Spécialité Biotechnologies appliquées à la santé

RESPONSABLES

Professeur M. GUENOUNOU
Docteur R. LE NAOUR

Laboratoire d'Immunologie et de
Microbiologie
UFR de PHARMACIE
1, rue du maréchal Juin
51096 REIMS CEDEX

☎ 03 26 91 37 52
Fax : 03 26 91 34 89

RENSEIGNEMENTS

Dr R. LE NAOUR

☎ 03 26 91 81 44

Fax : 03 26 91 34 89

richard.lenaour@univ-reims.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

Retrait des dossiers de candidature
auprès du

Dr R. LE NAOUR ou par téléchargement du
dossier sur le site de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne (Formation et Etudes
– Licence Professionnelle Santé)

Retour des dossiers de candidature

Avant le 4 Juin 2010

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Auprès de la scolarité de l'UFR de
Pharmacie après autorisation des
responsables de la spécialité

UFR de PHARMACIE

1, rue du maréchal Juin
51096 REIMS CEDEX

☎ 03 26 91 81 82

Fax : 03 26 91 82 32

scol.pharmacie@univ-reims.fr

ADMISSION

La licence professionnelle "Biotechnologies appliquées à la Santé" s'adresse :

- Aux étudiants titulaires d'un BTS ou d'un DUT en sciences biologiques et qui souhaitent obtenir un niveau supérieur de qualification dans le domaine des bio-médicaments, des bio-réactifs ou du diagnostic biomédical
- Aux étudiants ayant validé (ou en cours de validation) un DEUG, un L2 (120 ECTS) en sciences biologiques et souhaitant obtenir un diplôme professionnalisant de niveau II (Bac+3) dans le domaine des bio-médicaments, des bio-réactifs ou du diagnostic biomédical
- Aux techniciens en situation d'activité professionnelle dans le domaine de la fabrication des médicaments ou des réactifs et désirant acquérir un niveau supérieur de qualification et de compétence dans leur domaine d'activité
- Aux salariés ou demandeurs d'emploi souhaitant valider le grade de licence en faisant valoir la validation des acquis professionnels et de l'expérience

ORGANISATION DES ETUDES

La licence professionnelle "Biotechnologies appliquées à la Santé" est structurée autour de cinq Unités d'Enseignements (UE). Trois UE correspondent à des enseignements fondamentaux, de professionnalisation et de différenciation spécifiques aux métiers. Ces UE sont organisées au premier semestre. Les deux autres UE qui portent sur le projet tuteuré et le stage en entreprise sont des UE du second semestre.

- **UE Fondamentale** : enseignement général et technologique (100 h, 10 ECTS)

Cette UE, organisée en 5 éléments constitutifs (EC), permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances scientifiques et techniques dans le domaine des biotechnologies

- **UE de Professionnalisation** : gestion de projet, communication et connaissance de l'entreprise (80 h, 8 ECTS)

Cette UE, organisée en 4 EC, donne à l'étudiant les outils nécessaires à son insertion dans le monde professionnel, à la connaissance du management d'une entreprise de biotechnologies et à la maîtrise de la conception d'un projet (professionnel et industriel).

- **UE de Différenciation** au choix (100 h, 12 ECTS)

Cette UE fait l'objet d'un choix par l'étudiant qui choisit soit l'**UE de différenciation "Bio-médicament"** soit l'**UE de différenciation "Bio-réactifs"**. Chaque UE est organisée en 4 EC.

- **UE Projet tuteuré** (100 h, 10 ECTS) : permet à l'étudiant de concevoir un projet, de développer un travail en groupe, d'acquérir une autonomie et d'utiliser ses compétences

- **UE Stage en entreprise** (16 à 24 semaines, 20 ECTS) : permet à l'étudiant de se mettre en situation professionnelle.

OBJECTIFS ET DEBOUCHES

Les objectifs de la licence professionnelle "Biotechnologies appliquées à la Santé" sont :

1. Acquisition de connaissances théoriques et pratiques des principaux concepts de biologie cellulaire et moléculaire utilisés dans le domaine des biotechnologies thérapeutiques et pharmacologiques
2. Intégration des pratiques de l'industrie et des aspects éthiques et sociaux spécifiques au domaine des biotechnologies
3. Maîtrise des notions de propriété industrielle et intellectuelle et de leurs applications dans le secteur des biotechnologies

La licence professionnelle "Biotechnologies appliquées à la santé" a pour vocation la formation d'assistants ingénieurs en R&D dans :

1. les services de recherche et de développement des industries des biotechnologies du médicament, des cosmétiques et du diagnostic
2. les organismes nationaux tels que l'AFSSAPS, les centres de biothérapies des hôpitaux et des établissements Français du sang,.....

Licence Professionnelle "Santé"
Spécialité: Biotechnologies appliquées à la santé
Domaine : Sciences - Technologies - Santé

SEMESTRE 1 (30 ECTS)

- **UE Fondamentale : enseignement général et technologique (100 h - 10 ECTS)**

EC1 : Outils cellulaires et moléculaires (20 h)
EC2 : Animaux transgéniques modifiés (20 h)
EC3 : Synthèse protéique et microanalyse (20 h)
EC4 : Imagerie et traitement du signal (20 h)
EC5 : Assurance qualité et gestion du risque biologique (20 h)

- **UE Professionnalisante : gestion de projet, communication et connaissance de l'entreprise (80 h - 8 ECTS)**

EC1 : Plan d'expérience et conduite de projet (20 h)
EC2 : Conception du projet professionnel (20 h)
EC3 : Informatique appliquée à la biologie (20 h)
EC4 : Connaissance de l'entreprise de biotechnologie (20 h)

- **UE de différenciation spécifique au métier : choix par l'étudiant entre l'UE Bio-médicament et l'UE Bio-réactif** (choix en fonction du projet professionnel)

UE Bio-médicament (100 h - 12 ECTS)

EC1 : Vectorisation des médicaments (25 h)
EC2 : Thérapie génique et médicaments du génie génétique (25 h)
EC3 : Immunothérapie et thérapie cellulaire (25 h)
EC4 : Bio-organes et biomatériaux (25 h)

OU

UE Bio-réactif (100 h - 12 ECTS)

EC1 : Techniques physico-chimiques (25h)
EC2 : techniques d'assemblage moléculaire (25 h)
EC3 : Technologie cellulaire et immunotechnologie (25 h)
EC4 : Mise en forme de bio-réactifs (25 h)

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

- **Projet tuteuré (100 h - 10 ECTS)**
- **Stage en entreprise (16 à 24 semaines - 20 ECTS)**